

Annonces judiciaires et légales

CHRONIQUE RÉPUBLICAINE
JEUDI 7 OCTOBRE 2021
actu.fr/la-chronique-republicaine

Tarif de référence stipulé dans l'Arrêté ministériel du 7 décembre 2020 soit 4,07 € ht la ligne

Les annonces sont imprimées que conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portées sur les sociétés et fonds de commerce concurrencés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulogiques.fr.

Avis administratifs

7267620401 - AA

Commune de LÉCOUSSE

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE relative aux projets de modification n°1 et de révision alléguée n°1 du Plan local d'urbanisme 2E AVIS

Par arrêté en date du 13 septembre 2021, Mairie de Lécouesse a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur :

- le projet de modification n°1 du Plan local d'urbanisme destiné à permettre la suppression de plusieurs emplacements réservés, la modification de certaines orientations d'aménagement et de programmation et quelques adaptations du règlement écrit ;
- le projet de révision alléguée n°1 du Plan local d'urbanisme destiné à autoriser sous conditions les installations classées pour la protection de l'environnement dans la zone Uvac à vocation commerciale et tertiaire couvrant les zones du parc et de la Plage.
Les procédures de modification n°1 et de révision alléguée n°1 du PLU ont été dispensées d'évaluation environnementale par décisions de la Mission régionale d'autorité intercommunale. Ces décisions sont jointes au dossier d'enquête publique.
L'enquête publique se déroulera du **lundi 4 octobre 2021 à 9h 00** au **jeudi 4 novembre 2021** de **17h 30**, soit une durée de **32 jours**.

A cet effet, le conseiller délégué auprès du Président du Tribunal administratif désigné Mme Danielle FAVASSE, urbaniste, en qualité de commissaire-enquêteur, pendant la durée de l'enquête.
Les pièces du dossier seront déposées à l'annexe de Lécouesse aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse consulter et consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'attention de Mme la Commissaire-enquêteur, laquelle les annexera au registre.
Les pièces du dossier sont également consultables sur le site internet de la commune de Lécouesse : www.lecouesse.fr
Les observations peuvent être communiquées à Mme la Commissaire-enquêteur, par courrier, par voie électronique à l'adresse suivante : enquete@publique.plu@lecouesse.fr
Une permanence sera assurée par Mme la Commissaire-enquêteur à la mairie de Lécouesse afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public, les jours et heures suivants :

- le lundi 4 octobre 2021, de 9h 00 à 12h 00,
- le mercredi 20 octobre 2021, de 14h 30 à 17h 30,
- le jeudi 4 novembre 2021, de 14h 30 à 17h 30.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées de la commissaire-enquêteur à la mairie de Lécouesse et sur le site internet de la commune www.lecouesse.fr pendant un délai de deux semaines à compter de la date de remise de ce rapport.
A l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions motivées de la commissaire-enquêteur, la modification n°1 du PLU et la révision alléguée n°1 du PLU seront soumises à l'approbation du conseil municipal par voie de délibération.

Anne PERRIN
Maire de Lécouesse.

7267667601 - AA
Préfet d'ILLE-ET-VILAINE
Direction de la coordination Interministérielle et de l'appui territorial Bureau sur de l'environnement et de l'utilité publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral, le Préfet informe les habitants des communes de Parcé, Billé, La Saulsrie-Lutrie, Lutrie-Dorpière et Montreuil-des-Landes, qu'une consultation du public va être ouverte du **25 octobre 2021 au 25 novembre 2021** inclus, sur la demande présentée par M. Marc PETIT, en vue d'obtenir l'annexionnement de l'extrémité d'un élargissement de la route de Parcé, ainsi que la modification du plan d'occupation.

Le dossier est consultable :

- à la mairie de Parcé aux heures suivantes : le mardi de 9h 30 à 12h 30, le mercredi de 8h 30 à 12h 30, le jeudi de 8h 30 à 12h 30, le vendredi de 8h 30 à 12h 30, le samedi, fermée (sous réserve de l'évolution de la situation liée à la Covid-19) ;
- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/kpage>

Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public :

- à la mairie de Parcé, sur un registre ouvert à cet effet ;
- par voie postale : à l'attention de M. le Préfet, d'Ille-et-Vilaine, DCIART, Bureau de l'annexionnement et de l'utilité publique, 3, avenue de la Préfecture, 35028 Rennes cedex 9 ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : parce@ille-et-vilaine.gouv.fr (en précisant l'objet du contentieux, consultation du public, M. Marc PETIT, Parcé).

A l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par la mairie concernée qui le transmettra au préfet avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté préfectoral assés par arrêté préfectoral.

7267645501 - AA



MODIFICATION DU DPU

Par délibération n° 2021-09-13-1 en date du 13 septembre 2021, le conseil municipal de la commune de Saint-Aubin-du-Cormier a approuvé la modification du Droit de Préemption urbain (DPU) simple dans les zones U et 1AU définies par le Plan local d'urbanisme approuvé le 8 juillet 2021. Cette délibération et ses annexes graphiques sont affichées et consultables annuellement.

7267643701 - AA
Préfet d'ILLE-ET-VILAINE
Direction de la coordination Interministérielle et de l'appui territorial Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté du 1er octobre 2021, le préfet informe les habitants des communes de Saint-Sauveur-des-Landes et de Pomrégné, qu'une consultation du public va être ouverte sur le demande de déménagement, formulée par la société GROUSSARD LOGISTICS, avenue de la Courbe et d'exploiter un nouvel entrepôt de stockage de produits combustibles situés Parc d'activités de Préseaux, échangeur de Fougeres A94, sur la commune de Saint-Sauveur-des-Landes.

Le dossier est consultable du **26 octobre 2021 (9 h 00)** au **26 novembre 2021 (17 h 00)** :

- à la mairie de Saint-Sauveur-des-Landes, aux heures suivantes : le mardi de 9h 00 à 12h 30 et de 14h 00 à 17h 00, du mercredi au jeudi de 9h 00 à 12h 30, le vendredi de 8h 00 à 12h 30 et de 14h 00 à 17h 00, et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00.
- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/kpage>

Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public :

- à la mairie de Saint-Sauveur-des-Landes, aux heures indiquées ci-dessus, sur un registre ouvert à cet effet ;
- par courrier à la préfecture, bureau de l'annexionnement et de l'utilité publique, 3, avenue de la Préfecture, 35028 Rennes cedex 9 ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : parce@ille-et-vilaine.gouv.fr (en précisant l'objet du contentieux, consultation du public, GROUSSARD LOGISTICS).

A l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par la mairie concernée qui le transmettra au préfet, avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté préfectoral assés par arrêté préfectoral.

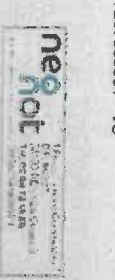
7267645501 - AA



MODIFICATION DU DPU

Par délibération n° 2021-09-13-1 en date du 13 septembre 2021, le conseil municipal de la commune de Saint-Aubin-du-Cormier a approuvé la modification du Droit de Préemption urbain (DPU) simple dans les zones U et 1AU définies par le Plan local d'urbanisme approuvé le 8 juillet 2021. Cette délibération et ses annexes graphiques sont affichées et consultables annuellement.

7267639901 - VS



MARCEL CHAT

SARL au capital de 5.000 euros
2, rue Lapartit
et 7, place du Champ-Jacquet
35000 RENNES
Transféré : 3, rue de Montfort
35000 RENNES
RCS Rennes 529 604 175

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'un procès-verbal des décisions en date du 5 décembre 2020, l'assemblée unique a décidé de transférer le siège social du 2, rue Lapartit et 7, place du Champ-Jacquet, 35000 Rennes, au 3, rue de Montfort, 35000 Rennes, à compter du 5 décembre 2020.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
RCS Rennes.

7267645501 - VS
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé daté à Saint-Aubin-du-Cormier en date du 3 octobre 2021, il a été constitué une société civile immobilière ayant pour objet la construction, la gestion, l'administration par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ; l'emprunt de fonds nécessaires à l'objet social et l'embaie en place de toutes les redevances réelles ou autres garanties nécessaires ; éventuellement, et accessoirement, la vente ou la revente des immeubles bâtis ou acquis par la société, et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter l'exécution, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 1 0 0 0 0 euros. Gérance : SOCIÉTÉ PAR ALLIANCE PÉRENNITE IMMOBILIÈRE, SAS au capital de 100 000 euros dont le siège est à Saint-Aubin-du-Cormier (53140) 14 La Ville en Pierre, Immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro RCS 894 809 649, représentée par Sylvain CHEMLIN en qualité de président. Agrément des cautions : les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société y compris le conjoint et membre de la famille du cédant et avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales. Immatriculation : au Registre du commerce et des sociétés de Rennes.

Pour avis

7267639701 - VS
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint-Géorges du 29 septembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AVALANTI
Siège social : 29, avenue du Port, 35480 Guiry-Avessac.
Objet social : toutes prestations de gestion et de conseil aux personnes morales de droit privé ou public.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Président : M. Yves AUVYAN, demeurant 29, avenue du Port, 35480 Guiry-Avessac.
Charges relatives aux cessions d'actions : éligement des associés représentant au moins les trois-quarts des actions.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Rennes.
Le Président.

7267639901 - VS



MODIFICATIONS

Aux termes du PV de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2021, les associés ont constaté la réalisation d'une réduction du capital social d'un montant de 623 920 euros, par voie de diminution du nombre de parts sociales existantes.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Nouvelle mention : le capital social est fixé à la somme de 500 euros, divisé en 50 parts sociales de 10 euros de valeur nominale chacune.
Mention en sera faite au RCS de Rennes.

7267639901 - VS

Société civile immobilière
Au capital de 523 820 euros
Siège social : 8, allée Jules Romains
35760 SAINT-GRÉGOIRE
RCS Rennes 535 389 682

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé daté à Saint-Aubin-du-Cormier en date du 3 octobre 2021, il a été constitué une société civile immobilière ayant pour objet la construction, la gestion, l'administration par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ; l'emprunt de fonds nécessaires à l'objet social et l'embaie en place de toutes les redevances réelles ou autres garanties nécessaires ; éventuellement, et accessoirement, la vente ou la revente des immeubles bâtis ou acquis par la société, et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter l'exécution, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 1 0 0 0 0 euros. Gérance : SOCIÉTÉ PAR ALLIANCE PÉRENNITE IMMOBILIÈRE, SAS au capital de 100 000 euros dont le siège est à Saint-Aubin-du-Cormier (53140) 14 La Ville en Pierre, Immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro RCS 894 809 649, représentée par Sylvain CHEMLIN en qualité de président. Agrément des cautions : les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société y compris le conjoint et membre de la famille du cédant et avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales. Immatriculation : au Registre du commerce et des sociétés de Rennes.

7267168401 - VS
Société civile immobilière de LA CHATAIGNERAIE

Société civile immobilière
Au capital de 70 126,55 euros
Siège social : 16, rue Alphonse Milon
35760 SAINT-GRÉGOIRE
RCS Rennes 303 881 736

MODIFICATION

L'assemblée générale du 1er septembre 2021 a pris acte de la fin du mandat de co-gérant de Mme Marie-Thérèse FLAUDEL à son décès en date du 25 mai 2020 et n'a pas été remplacée.
Mention sera faite au RCS de Rennes.
Pour avis
La Gérance.

7267631001 - RM
Régime matrimonial

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Philippe PINSON, notaire à Montauban-de-Bretagne (35380), 1, rue de Rennes, le 21 septembre 2021, M. Gilbert, Louis, Eugène, Charles HEARD, célibataire, et Mme Yveline, Denise, Marie, HIRÉL, célibataire, demeurant ensemble à Montauban-de-Bretagne (35380), 18, boulevard Les Prestelles, mariés actuellement sous le régime de la communauté d'acquêts de la commune pour l'avoir adopté le régime de la communauté universelle avec d'une part, une clause d'attribution à géométrie variable de l'édifice communal situé au conjoint survivant et d'autre part une clause de préciput. Conformément à l'article 1397, alinéa 3 du Code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois suivant la présente publication et devront être notifiées à Me Philippe PINSON, notaire à Montauban-de-Bretagne (35), ou le domicile a été élu à cet effet. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis et mention

7267179701 - RM
Maitre Marie-Jeanne SERANDOUR-HUON
Notaire
1, rue de la Terre de Feu
Parc Eclonia, bât. X2
35760 SAINT-GRÉGOIRE

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marie-Jeanne SERANDOUR-HUON, notaire à Saint-Géorges (35), le 27 septembre 2021, il résulte que M. Pierre BOURGÈS, né le 19 janvier 1987 à Rennes (35), de nationalité française, et Mme Julie Médelline Medine BOURGÈS, son épouse, née le 28 janvier 1987 à Rennes (35), de nationalité française, demeurant ensemble à Saint-Pern (35), 29, Impasse du Parc, ont adopté le régime de la communauté universelle avec d'une part, une clause de préciput au conjoint survivant et d'autre part une clause de préciput. Conformément à l'article 1397, alinéa 3 du Code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois suivant la présente publication et devront être notifiées à Maître Marie-Jeanne SERANDOUR-HUON, notaire à Saint-Géorges (35), le 9 mars 2018, ou le domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

ENFIN UN SITE UNIQUE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...



Véhicules



Berline

Vendé Citroën C5, 116, 110ch, 170000 kms, année 2005, CT effectué en juin, bon état, prix à débattre. Fougeres. Particulier. tél. 02 99 99 46 70 ou 06 79 59 70 20

VENDS CLIO 2 bleu diesel, phase 2 (2005), 212000 kms au compteur, moteur actuel 136000 kms. CT effectué, vitres électriques, clim, régulateur, attache remorque, très propre, révisé, 2500 €. Particulier. tél. 06 38 47 50 28

Achète cash au meilleur prix tous types de véhicules, utilitaires, caravanes, camping-car et 4x4, voiture sans permis, camion benne et camion nacelle, camion magasin à partir année 2000, avec ou sans conduit technique, même fort kilométrage, état indifférent, 7/7 jours, paiement comptant, se déplace. Particulier, tél. 06 59 50 42 26

A vendre Citroën Xantia essence, 1995, 150000 kms, bon état, 950 €. Particulier. tél. 06 70 76 12 30

Vends Ford Focus fiore, essence, 6cy, 58700 kms, toutes options CT OK, 24/10/2016. Particulier. tél. 06 23 93 22 68

Ludospace
Vends Renault Kangoo de 2004, diesel, 280000 kms, 5 places, bon état général, cause double emploi, visible à la Chapelle st Aubert. Particulier. tél. 06 04 43 93 00 ou 06 04 46 16 60

Monospace
A vendre Volkswagen Touran essence, 1ère main, 48000 kms, année 2014, manuelle, 5 places, route de secours. TBE, 12500 €. Particulier. tél. 06 78 29 11 10

Voitures sans permis



ACHÈTE toutes VOITURES sans PERMIS, déplacement et règlement immédiat si offre réaliste. Part. Tél : 06 64 67 61 77

Véhicules de loisirs

VOITURES DE COLLECTION
Achète tous véhicules de collection. Paiement cash, ktxm@hotmail.com. Particulier. tél. 06 51 47 56 29

CAMPING-CAR
Vends camping-car FIAT DUCATO Profilé Pilote, 2L3, TDI, an 2002, L 6 m, L 2, 20 m, 4 couchages, Panneau solaire, tout confort, caméra de recul, 113000 kms, prix 16900 €. Particulier. tél. 06 61 32 43 71

Annonces légales et judiciaires



Annances Légales & Formalités

Faites-nous parvenir vos annonces légales et judiciaires

Vie de société, fonds de commerce, enquête publique, marché public, avis d'attribution, publication judiciaire, vente judiciaire et autre annonce

www.mediallex.fr
Mail : annonceslegales@mediallex.fr
Tél. : 02 99 26 42 00 - Fax : 0 820 309 009
Adresse postale : 10, rue du Brail - CS 56324
35063 Rennes cedex